



FICHE MISSION Service civique

**« Favoriser l'accessibilité aux loisirs et aux vacances des personnes en situation de handicap mental et psychique »**

**Domaine :**

Solidarité

**Objectif d'intérêt général :**

Favoriser l'accès aux activités de loisirs et de vacances à des personnes en situation de handicap dans le but de promouvoir leur bien-être, leur épanouissement, leur santé, leur autonomie et leur participation sociale. Agir pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société et lutter contre les exclusions et les discriminations.

**Action de l'association Nouvel Envol :**

L'association Nouvel Envol a pour mission de rendre accessible les activités sportives, les loisirs, la culture et les vacances à des personnes en situation de handicap mental ou atteintes de troubles psychiques.

Elle met en place des séances d'activités physiques et sportives pour des personnes de tout âge et organise des sorties durant les week-ends et des séjours vacances pour les adultes.

Nouvel Envol est affiliée à la Ligue de l'enseignement et à la Fédération Française du Sport Adapté.

**Mission :**

La mission vise à soutenir les bénévoles et les salariés de la structure pour développer l'accès aux activités de loisirs et de vacances.

**Principales missions :**

- Participer à l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur pratique sportive, de loisirs ou dans leurs projets de vacances, ce qui implique d'être disponible certains week-ends.
- Participer à des actions destinées à développer la pratique d'activités de loisirs et de vacances,
- Accompagner la réflexion pour faire émerger des propositions et des projets en lien avec les différents acteurs et développer les partenariats,
- Proposer des actions visant à améliorer la place des personnes en situation de handicap dans les activités de la cité,
- Etre à l'écoute des besoins et des attentes du public pour contribuer à la mise en place de nouvelles activités, de nouvelles idées de vacances ou des actions de répit,
- Enrichir les outils, communiquer et animer le réseau,
- Participer à des actions visant à développer les moyens de l'association.

**Durée**

8 mois à 10 mois à définir (à partir 04/11/23)